

REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017

RU DE TRAVAIL DU 24 NOVEMBRE 2017 (08h00-09h30)

G4 : Moyens de régulation et de soutien aux professionnels, mobilité, coordination

Personnes présentes :

- Pour les professionnels → Stéphanie D'Amato ; Olivier Drouard ; Isabelle Piednoir ; Cécile Lesage ; Marie Aufaure ; Marie Le Bris ; Guillaume Pelletier (animateur).

Objectifs de la réunion :

- 1- Finaliser le travail sur la mobilité des professionnels (lecture des retours des professionnels sur le précédent CR ; échanges ; position de chacun ; décision du groupe)
- 2- Entamer le travail sur les fonctions de coordination (travail individuel sur post-it, à classer ensuite en regroupant les thèmes analogues)

1- Finaliser le travail sur la mobilité des professionnels (lecture des retours des professionnels sur le précédent CR ; échanges ; position de chacun ; décision du groupe)

Retour des différents groupes, soit par écrit sur le CR précédent, soit à l'oral auprès de leurs représentants dans le groupe :

- Internat : ne souhaitent pas de mobilité imposée / équilibre de vie de chacun
- Passerelle : attirent l'attention sur les spécificités des compétences des professionnels, qui se sont adaptées aux besoins des jeunes ; obligation et investissement professionnel ne vont pas de pair ; besoin de clarifier les fiches de poste.
- 1 surveillante de nuit : favorable à la mobilité pour limiter l'usure professionnelle
- Tremplin : Favorable à un « Vis ma vie » obligatoire et une mobilité facultative ; intérêt mobilité IMPro/Tremplin pour les jeunes ; attention au rythme de la mobilité qui ne doit pas induire trop de changement pour les jeunes
- JETED : Volontariat nécessaire pour les mobilités internat-journée ; attention que la mobilité ne fasse pas que les professionnels suivent les jeunes qui passent au groupe supérieur.

REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017

Le tableau suivant présente les options sur lesquelles le groupe s'est positionné :

Organisation d'une mobilité				
Thèmes	Modalités possibles	Préférence du groupe de travail	Argumentation groupe travail	Positionnement de l'équipe cadres sur des questions soulevées par le groupe ou des professionnels
Professionnels concernés	Tous éducateurs (ES, ME, AMP et assimilés) de l'IME, hors éducateurs d'atelier et éducateurs sportifs	<ul style="list-style-type: none"> * IME seul hors ETS et éduc sportifs * Personnes non ETS sur IMPro concernées * Veilleurs si qualification compatible * Service remplacement compris 	<ul style="list-style-type: none"> * Restreindre à l'IME dans un 1er temps, mais base de mobilité faible, à faire évoluer plus tard sur les SESSADs * Ou plus large si volontariat... * Réfléchir dans un second temps aux mobilités sur équipe thérapeutique 	<p>Ne concerne pas l'éducatrice de l'UE qui a des fonctions d'enseignement</p>
	Tous éducateurs du secteur enfant (IME et SESSADs) hors éducateurs d'atelier et éducateurs sportifs			
	Autre ?			
Mobilité obligatoire ou facultative	Obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> * "Vis ma vie" obligatoire de 1 an * Possibilité de pérenniser le "Vis ma vie" si le binôme est OK ou si le switch peut se pérenniser 	<ul style="list-style-type: none"> * Nécessité d'en passer par là pour créer une culture commune * Si intra IME seule possibilité d'avoir une base suffisante <ul style="list-style-type: none"> * Attention : concerne aussi internat/externat * Vis ma vie pour soutenir ma 	<p>Accompagnement ++ dans le but que le vis ma vie soit pérennisé</p>
	Facultative			
	Un "vis ma vie" systématique avant mobilité ?			
	Facultative mais avec obligation d'un "Vis ta vie" de X mois			

**REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017**

	Autre ?		réflexion *Que du "vis ma vie" créerait de l'instabilité	
Mobilité possible entre	2 professionnels de qualification identique (ES-ES ; ME-ME ; etc.)	* Mobilité possible entre éducateurs avec 1 échelon de différence de qualif (ex ES-ME possible, mais pas ES-AMP) * A nuancer selon la fonction de coordination du poste concerné	* Ne pas trop figer les choses entre qualif * Possibilité d'évolution entre professionnels	
	2 professionnels de qualification différente			
	Autre ?			
Rythme de la mobilité	3, 4 ou 5 ans ? pour chaque professionnel	* Cas par cas entre 3 et 5 ans pour le professionnel * "Vis ma vie" mini tous les 2 ans pour le groupe * A nuancer selon la taille des équipes (petites équipes nécessitent une stabilité)	* Mobilité à conjuguer avec stabilité pour les jeunes : "Vis ma vie" de 1 an	<p align="center">Priorité aux personnes qui font la demande dans le cadre de l'entretien annuel</p> <p align="center">Interpellation des personnes depuis longtemps à la même place</p> <p align="center">Pas plus d'une personne par groupe à la fois</p> <p align="center">Montée en charge progressive</p>
	1 professionnel par groupe chaque année, mais pas de mobilité possible avant 3, 4 ou 5 années ?			
	Autre ?			

**REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017**

Modalités pratiques	<p>* Entretien annuel (partie déjà existante dans la trame) : souhaits à exprimer entre septembre et décembre de l'année N</p> <p>* "Vis ma vie" organisés 1er semestre entre janvier et juillet de N+1</p> <p>* Mobilité mise en place lors de la rentrée de septembre N+1</p>	<p>* Entretien annuel (partie déjà existante dans la trame) : souhaits à exprimer entre septembre et décembre de l'année N</p> <p>* "Vis ma vie" mise en place lors de la rentrée de septembre N+1</p>	RAS	Sur des périodes scolaires
	Autre ?			

2- Travail individuel sur les 3 ou 4 principales fonctions de coordination sur les groupes

- ⇒ Etre garant de la cohérence éducative sur le groupe :
 - Entre les projets individuels et le projet de groupe
 - Entre les actions éducatives elles-mêmes, sur le fond et la forme

- ⇒ Etre force de proposition sur :
 - L'écriture et la mise en place de nouveaux projets de groupe, ou individuels, sur la base d'observations
 - Partenariats avec les autres groupes qui ont des jeunes présentant des besoins similaires

- ⇒ Formaliser et soutenir le projet de groupe, le faire évoluer

- ⇒ Coordination de l'équipe (groupe) :
 - des actions des membres du groupe en fonction du projet de chaque enfant (utilisation d'outils adaptés, rappel des objectifs du PP...)
 - Pouvoir synthétiser et ramener la parole de l'équipe en réunion
 - Rediriger l'équipe dans le cadre prévu si besoin, interroger les pratiques

REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017

- Réflexion sur les formations nécessaires à l'équipe
- ⇒ Partenariats :
 - Développement de liens avec l'extérieur (partenariats)
 - En interne, avec groupes et paras
- ⇒ Organisationnel :
 - Coordonner les emplois du temps des jeunes en fonction du retour des référents
 - Regrouper les écrits des professionnels du groupe et s'assurer de leur cohérence avec le projet de groupe

Prochain groupe de travail le 15 décembre à 8h

- ⇒ Poursuite de la réflexion sur les fonctions de coordination
- ⇒ Appui sur les référentiels de compétence ME et ES

Fait le 24/11/2017
Guillaume Pelletier